



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commissariats

Question écrite n° 71998

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les effectifs de la police affectés au département de la Seine-Saint-Denis, à daté de la mi-juillet et de la mi-décembre, annuellement, dans les quinze dernières années. En effet, le niveau de ces effectifs est souvent l'objet de polémiques et de critiques aux arrière-pensées partisans prononcées. Il conviendrait donc de rétablir la vérité sur ce dossier important pour la sécurité en Seine-Saint-Denis. L'indication des statistiques annuelles, à deux moments sensibles de l'année pour l'affectation des effectifs de police, permettrait de réaliser un comparatif intéressant pour une analyse objective des niveaux d'affectations de policiers dans un département comme la Seine-Saint-Denis. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer ces statistiques entre 1990 et 2005.

Texte de la réponse

Les tableaux reproduits ci-dessous retracent l'évolution des effectifs de police affectés, annuellement, dans le département de la Seine-Saint-Denis de 1990 à 2005. Les dates retenues sont le 1er janvier et le 1er septembre. En effet, il s'agit des périodes les plus cohérentes pour étudier l'évolution des effectifs compte tenu des mouvements de mutation. En ce qui concerne les années 1990 à 1994, seules sont disponibles les données au 1er janvier. Il ressort qu'entre le 1er janvier 1995 et le 1er août 2005 les effectifs ont été renforcés de plus de 6 %.

Évolution des effectifs affectés en sécurité publique, département de la Seine-Saint-Denis
Entre le 1er janvier 1990 et le 1er janvier 1994

	1er janvier 1990	1er janvier 1991	ÉVOLUTION 1991-1990	1er janvier 1992	ÉVOLUTION 1992-1991	1er janvier 1993	ÉVOLUTION 1993-1992	1er janvier 1994
Commissaires	32	31	- 1	29	- 2	29	0	33
Officiers de police (1)	279	289	10	298	9	295	- 3	311
Gradés et gardiens (2)	3 312	3 231	- 81	3 332	101	3 330	- 2	3 332
Administratifs	152	149	- 3	151	2	156	5	161
Total général	3 775	3 700	- 75	3 810	110	3 810	0	3 811

Policiers auxiliaires	0	117	117	136	19	166	30	23
Population au 1er janvier	1 340 493	1 387 841		1 387 841		1 387 841		1 387
Ratio police/population au 1er janvier	1/355	1/375		1/364		1/364		1/3

(1) Comprend les inspecteurs, les commandants, les officiers de paix.

(2) Comprend les brigadiers chefs, les brigadiers, les sous-brigadiers, les gardiens de la paix et les enquêteurs tous g

Entre le 1er janvier 1995 et le 1er septembre 2000

	1/01/1995	1/09/1995	1/01/1996	1/09/1996	1/01/1997	1/09/1997	1/01/1998	1/09/1998	1/01/1999	1/09/1999
Hauts fonctionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissaires	31	35	33	32	33	34	29	32	30	32
Officiers de police	311	328	327	320	330	305	302	318	315	326
Gradés et gardiens	3 366	3 194	3 313	3 285	3 262	3 141	3 357	3 383	3 291	3 187
Sous-total actifs	3 708	3 557	3 673	3 637	3 625	3 480	3 688	3 733	3 636	3 545
Personnels administratifs	195	191	203	205	204	217	211	203	199	195
Total général	3 903	3 748	3 876	3 842	3 829	3 697	3 899	3 936	3 835	3 740
Adjointes de sécurité							35	187	271	483
Policiers auxiliaires	196	334	346	352	405	297	266	245	212	164

Entre le 1er janvier 2001 et le 1er août 2005

	1/01/2001	1/09/2001	1/01/2002	1/09/2002	1/01/2003	1/09/2003	1/01/2004	1/09/2004	1/01/2005	1/08/2005
Hauts fonctionnaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Commissaires	32	29	31	30	28	31	28	32	28	31

Officiers de police	306	303	293	290	267	259	277	292	284	293
Gradés et gardiens	3 587	3 358	3 548	3 428	3 529	3 364	3 550	3 464	3 542	3 649
Sous-total actifs	3 926	3 691	3 873	3 749	3 825	3 655	3 856	3 789	3 855	3 974
Personnels administratifs	167	167	173	180	175	188	190	191	178	178
Total général	4 093	3 858	4 046	3 929	4 000	3 843	4 046	3 980	4 033	4 152
Adjointes de sécurité	455	458	424	383	318	266	229	197	195	206
Policiers auxiliaires	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71998

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7638

Réponse publiée le : 11 octobre 2005, page 9547